

Objectifs :

- Adapter les pratiques et son système en fonction de la teneur en CHD du sol
- Dégager les points forts et les contraintes de chaque système
- Construire le projet avec un plan d'actions

Public : actifs du monde agricole
Personne en situation de handicap nous contacter

Pré-requis : être impactés par la problématique chlordécone

Durée : 20h (5 séances de 4h)

Dates : 31 mars, 5, 7, 12, 14 avril 2022
Chambre d'Agriculture et exploitations

Limite d'accès : inscription possible jusqu'au 28 mars 2022

CONTENU INDICATIF

● Quelques rappels sur l'utilisation des PPP

Importance des EPI
Prévention sécurité et santé

● Plan CHD 4 : conclusions de la recherche

Conséquences de la CHD sur les produits végétaux selon les taux

Points de vigilance

● Adapter ses pratiques et son système de production

● Présentation de cas concrets

Réflexion sur le changement de pratique : système, spéculation, atouts, contraintes et freins

Améliorer ses pratiques : le cas du hors sol sous serre

Pistes de reconversion en aquaponie

● Plan d'actions

Diagnostic d'exploitation

Construction du projet de reconversion personnalisé

METHODES PEDAGOGIQUES & EVALUATION

Méthode démonstrative basée sur le transfert de savoir-faire, de pratique sur une parcelle sous couvert forestier, apports théoriques en salle avec remise de documents techniques, vidéos

Evaluation en amont et à l'issue de la formation

CONTACTS

Responsable de stage : Mylène ETIENNE

Service formation : 0596 51 91 69 / 0596 51 91 67

ingrid.keclard@martinique.chambagri.fr

michel.lauzea@martinique.chambagri.fr

TARIF

GRATUIT - prise en charge VIVEA

**Voir les conditions générales*

INTERVENANTS

Mylène ETIENNE, Ingénieur réseau Culture ananas et chargée des prod° fruitières CA

Bithja MARIE, Conseillère en développement

